

Présidence de M. Yves-André Cavin, président

Membres absents excusés : Caroline Alvarez ; Marie-Ange Brélaz-Buchs ; Susana Carreira ; Marie Deveaud ; Jacques Pernet ; Charles Denis Perrin ; Bertrand Picard ; Elena Torriani.

Membres absents non excusés : Thérèse de Meuron ; André Mach ; Gilles Meystre ; Sophie Michaud Gigon ; Francis Pittet.

Membres présents	87
Membres absents excusés	8
Membres absents non excusés	5
Effectif actuel	100

Ouverture La séance est ouverte à 19 h 00, en la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville.

Le Président Annonce le décès de Mme Marianne Wermelinger, maman de Mme Elisabeth Wermelinger, conseillère communale.

Le Conseil observe une minute de silence.

Démission Le président donne lecture de la lettre de démission du Conseil communal de Mme Andrea Egli avec effet au 31 décembre 2009 (lettre du 8 décembre 2009).

**Rapport s/ préavis
2009/53**

Autorisations d'achats pour l'exercice 2010

Rapporteur : M. Fabrice Ghelfi (SOC) pour la commission des finances

Discussion Alain Hubler (AGT) ; Françoise Longchamp (LE) ; Marc Vuilleumier, directeur de la sécurité publique et des sports (SPS) ; Jean-François Cachin (LE) ; Alain Hubler (AGT) ; Marc Vuilleumier, directeur de SPS ; Olivier Français, directeur des travaux ; Daniel Brélaz, syndic ; Guy Gaudard (LE) ; Alain Hubler (AGT) ; Jean-Yves Pidoux, directeur des SIL ; Olivier Français, directeur des travaux ; Daniel Brélaz, syndic.

Vote sur la concl. 1 Le Conseil, à l'unanimité moins une abstention, **approuve** la conclusion 1.

Vote sur la concl. 2

Le Conseil, à l'unanimité, **approuve** la conclusion 2.

Le Conseil, approuvant les conclusions de la commission des finances, **décide** :

1. d'allouer à la Municipalité, pour l'exercice 2010, un crédit de Fr. 8'665'700.– dont Fr. 7'390'700.– pour les achats de véhicules, de machines et de matériel et Fr. 1'275'000.– pour les acquisitions de matériels et logiciels informatiques ;
2. de porter en amortissement dudit crédit les subventions et participations éventuelles à recevoir.

Rapport s/ préavis
2009/55

Rénovation et extension de la voirie, du marquage routier, des installations de régulation du trafic et réfection d'ouvrages.

Rénovation et extension du réseau des collecteurs publics.

Rénovation et extension du réseau de distribution d'eau et échanges périodiques des compteurs d'eau.

**Remplacement et extension ordinaires des réseaux des Services industriels.
Crédits-cadres annuels 2010.**

***Rapporteurs : Mme Elisabeth Wermelinger (SOC) et
M. Jean-Charles Bettens (SOC) pour la commission des finances
[ce dernier à la tribune]***

Discussion

Jean-Charles Bettens (SOC).

Vote

Le Conseil, à l'unanimité, **approuve** les conclusions de la commission des finances, soit **décide** :

1. d'allouer à la Municipalité un crédit d'investissement du patrimoine administratif de Fr. 42'850'000.– réparti comme il suit :
 - a) Fr. 5'980'000.– pour couvrir, en 2010, les frais relatifs à la rénovation et à l'extension de la voirie, au marquage routier, aux installations de régulation du trafic et à la réfection d'ouvrages ;
 - b) Fr. 2'600'000.– pour couvrir, en 2010, les frais relatifs à la rénovation et à l'extension du réseau des collecteurs publics ;
 - c) Fr. 8'520'000.– pour couvrir, en 2010 les frais relatifs à la rénovation et à l'extension du réseau d'eau et aux échanges périodiques des compteurs d'eau ;
 - d) Fr. 25'750'000.– pour couvrir, en 2010, les frais relatifs aux rénovations et extensions des différents réseaux des Services industriels, sommes à porter au débit des comptes suivants :

– réseau du Service du gaz et du chauffage à distance	Fr. 18'830'000.–
– réseau du Service de l'électricité	Fr. 4'350'000.–
– réseau du Service du multimédia	Fr. 2'570'000.–
2. d'autoriser la Municipalité à calculer et à comptabiliser les charges

d'amortissements sur la rubrique 331 de chaque service ;

3. d'autoriser la Municipalité à calculer et à comptabiliser, en fonction des dépenses réelles, les intérêts y relatifs sur la rubrique 390 des services de la Direction des travaux et sur la rubrique 322 pour ceux de la Direction des services industriels ;
4. de porter en amortissement des crédits susmentionnés les recettes et les subventions qui pourraient être accordées.

**Rapport s/ préavis
2009/62**

**Travaux de rénovation et de réhabilitation des parcs et promenades.
Crédit-cadre annuel 2010.**

Rapportrice : Mme Isabelle Truan (LE) pour la commission des finances

Discussion

La parole n'est pas demandée.

Vote

Le Conseil, à l'unanimité, **approuve** les conclusions de la commission des finances, soit **décide** :

1. d'allouer à la Municipalité un crédit d'investissement du patrimoine administratif de Fr. 1'500'000.– pour couvrir les frais relatifs à la rénovation et à la réhabilitation des parcs et promenades en 2010 ;
2. d'autoriser la Municipalité à enregistrer les charges d'intérêts et d'amortissements y relatives, calculées en fonction des dépenses réelles, respectivement sous les rubriques 6600.390 et 6600.331 du budget de la Direction de la sécurité sociale et de l'environnement, Service des parcs et promenades ;
3. de porter en amortissement du crédit mentionné sous chiffre 1 les subventions qui pourraient être accordées.

**Rapport s/ rapport-
préavis 2009/36**

**Quartier de Montelly : environnement et qualité de vie.
Réponse au postulat de Mme Andrea Eggli.**

Rapporteur : M. Serge Segura (LE)

Discussion

Andrea Eggli (AGT) ; Anna Zürcher (SOC) ; Xavier de Haller (LE) ; Roland Rapaz (SOC) ; Alain Hubler (AGT) ; Silvia Zamora, directrice de la culture, du logement et du patrimoine.

Vote s/ concl. 1

Le Conseil, à une large majorité, avec 20 avis contraires et 10 abstentions, **approuve** la conclusion 1.

Vote s/ concl. 2 et 3

Le Conseil, à une large majorité, avec 20 avis contraires et 10 abstentions, **approuve** les conclusions 2 et 3.

Vote s/ concl. 4

Le Conseil, à une large majorité, avec 3 avis contraires et 2 abstentions, **approuve** la conclusion 4.

Le Conseil, approuvant les conclusions de la commission, **décide** :

1. d'accepter le rapport-préavis en réponse au postulat de M^{me} Andrea Eggli ;
2. d'approuver le prélèvement sur le fonds communal du développement durable d'un montant de Fr. 380'000.– répartis sur une période de deux ans ;
3. d'allouer à la Municipalité un crédit spécial net de fonctionnement annuel de Fr. 190'000.– compensé par le prélèvement sur le fonds communal pour le développement durable, destiné au fonctionnement du dispositif présenté, montant à porter en augmentation du budget 2010 et 2011 du SLG, sous les rubriques suivantes :

3304.301	traitements, pour un montant de	Fr. 123'000.–
3304.303	cotisations aux assurances sociales, pour un montant de	Fr. 10'100.–
3304.304	cotisations CPCL, pour un montant de	Fr. 18'900.–
3304.310	fournitures de bureau, pour un montant de	Fr. 2'000.–
3304.311	mobilier et matériel, pour un montant de	Fr. 8'000.–
3304.318	communication, logistique, mandats externes et divers, pour un montant de	Fr. 28'000.–
4. que la Municipalité lui présentera un bilan de ce dispositif après deux ans d'exercice, afin d'en évaluer sa pertinence, son redimensionnement et sa pérennisation.

Rapport s/ rapport
2009/1

**Initiatives et pétitions en cours de traitement.
Situation au 30 juin 2009**

***Rapportrice : Mme Sylvianne Bergmann (Les Verts),
Présidente de la Commission permanente de gestion***

Discussion générale

Sylvianne Bergmann (Les Verts) ; Nicole Grin (LE) ; Roland Ostermann (Les Verts) ; Andrea Eggli (AGT) ; Nkiko Nsengimana (Les Verts) ; Sylvianne Bergmann (Les Verts) ; Alain Hubler (AGT) ; Guy Gaudard (LE) ; Nkiko Nsengimana (Les Verts) ; Jean-Luc Chollet (UDC) ; Daniel Brélaz, syndic ; Claude-Alain Voiblet (UDC) ; Pierre-Antoine Hildbrand (LE) ; Jacques-Etienne Rastorfer (SOC) ; Alain Hubler (AGT) ; Andrea Eggli (AGT) ; Sylvianne Bergmann (Les Verts) ; Yves Ferrari (Les Verts) ; Daniel Brélaz, syndic.

Discussion
particulière sur

les initiatives 1 à 4

La parole n'est pas demandée.

les initiatives 5 à 6

La parole n'est pas demandée.

<i>les initiatives 7 à 10</i>	Evelyne Knecht (AGT) ; Silvia Zamora, directrice de la culture, du logement et du patrimoine (CLP) ; Nicolas Gillard (LE) ; Evelyne Knecht (AGT) ; Silvia Zamora, directrice de CLP.
<i>les initiatives 11 à 15</i>	Magali Zuercher (SOC).
<i>les initiatives 16 à 18</i>	Françoise Longchamp (LE) ; Oscar Tosato, directeur d'enfance, jeunesse et éducation ; Françoise Longchamp (LE).
<i>les initiatives 19 à 20</i>	La parole n'est pas demandée.
<i>les initiatives 21 à 23</i>	Jean-Yves Pidoux, directeur des SIL.
<i>les initiatives 24 à 31</i>	Guy Gaudard (LE) ; Françoise Longchamp (LE).
<i>les initiatives 32 à 40</i>	La parole n'est pas demandée.
<i>les initiatives 41 à 48</i>	La parole n'est pas demandée.
<i>les initiatives 49 à 67</i>	Roland Rapaz (SOC) ; Andrea Eggli (AGT) ; Olivier Français, directeur des travaux.
<i>les initiatives 68 à 72</i>	La parole n'est pas demandée.
<i>les initiatives 73 à 75</i>	La parole n'est pas demandée.
<i>les initiatives 76 à 83</i>	La parole n'est pas demandée.
<i>les initiatives 84 à 85</i>	La parole n'est pas demandée.
<i>les initiatives 86 à 91</i>	La parole n'est pas demandée.
<i>les initiatives 92 à 94</i>	La parole n'est pas demandée.
<i>les initiatives 95 à 100</i>	Andrea Eggli (AGT) ; Olivier Français, directeur des travaux ; Andrea Eggli (AGT) ; Olivier Français, directeur des travaux.
<i>L'initiative 101</i>	La parole n'est pas demandée.
<i>L'initiative 102</i>	La parole n'est pas demandée.
	<u>Roland Ostermann (Les Verts) demande la parole. Il dépose l'amendement suivant.</u>
<i>Amendement Dépôt</i>	« Fixer au 31 mars 2010 le délai de réponse à la motion 21 (pt 2.3) et aux postulats 76 (pt. 2.24) et 80 (pt 2.25) au lieu du 31 janvier 2010 (ces initiatives sont à transférer du point 2 au point 3 du rapport). »
<i>Discussion s/ l'amendement</i>	La parole n'est pas demandée.

Vote s/
l'amendement

Le Conseil, à l'unanimité, **approuve** l'amendement déposé par M. Roland Ostermann (Les Verts).

Vote sur la
conclusion 1

Le Conseil, à l'unanimité, **accepte** la conclusion 1.

Vote sur la
conclusion 2
amendée

Le Conseil, à l'unanimité, moins un avis contraire et une abstention, **accepte** la conclusion 2 amendée.

Vote sur la
conclusion 3
amendée

Le Conseil, à l'unanimité, **accepte** la conclusion 3 amendée.

Vote sur les
conclusions 4 à 13

Le Conseil, à l'unanimité, **accepte** les conclusions 4 à 13.

Le Conseil, approuvant les conclusions de la commission de gestion, **décide** :

1. De prendre acte du rapport N° 2009/1, du 30 septembre 2009 concernant les initiatives et pétitions en cours de traitement au 30 juin 2009, soit :

1.1 De prendre acte des délais suivants pour les initiatives ci-après (pour mémoire) :

28 février 2010 :

- Postulat Claude-Alain Voiblet — Elimination des déchets ménagers : application et introduction du principe « pollueur-payeur » (objet No 64).

30 avril 2010 :

- Motion Jean-Michel Dolivo — Mesures urgentes pour favoriser le logement des personnes ou familles à revenus modestes ou moyens (objet No 10).

31 mai 2010 :

- Motion Pierre-Antoine Hildbrand — Autoroutes de l'information : pour que toutes les voies mènent à Lausanne (objet No 23).

30 juin 2010 :

- Motion Francisco Ruiz Vazquez — Pour des statuts respectueux de la Constitution vaudoise (objet No 4) ;
- Motion Florence Germond — Pour des achats publics équitables (objet No 15) ;
- Postulat Claire Attinger Doepper — La fête de l'art contemporain à Lausanne (objet No 42) ;
- Postulat Alain Hubler — Du gaz ? De l'air ! (bis) (objet No 83).

1.2 De prendre acte que la Municipalité a répondu aux initiatives et pétitions suivantes en cours de traitement :

1.2.1 Motion Elisabeth Wermelinger — Meilleure conciliation entre travail

- et vie de famille pour les employé-e-s de la Ville de Lausanne en augmentant le congé paternité (objet No 3) ;
- 1.2.2 Motion Isabelle Truan — La place des Bergières (objet No 13) ;
- 1.2.3 Motion Alain Hubler — Micro m5 : un micro-mé debate pour le Vallon (objet No 14) ;
- 1.2.4 Motion Julian Hottinger — Quid d'un centre de loisirs pour les jeunes dans le quartier de Prélaz ? (objet No 18) ;
- 1.2.5 Motion Yves Ferrari — Atel et EOS : pour une fusion sans fission ! Un grand pas vers la société à 2'000 W (objet No 22) ;
- 1.2.6 Postulat Jean-Michel Dolivo — Modification du RPAC : Introduction d'une assurance perte de gain en cas de maladie pour le personnel de la Ville de Lausanne (objet No 26) ;
- 1.2.7 Postulat Jean-Michel Dolivo — Licenciement économique : Egalité de traitement entre fonctionnaires et personnes engagées avec un contrat de droit privé (objet No 27) ;
- 1.2.8 Postulat Yves Ferrari — Un marché couvert : un pas vers la société à 2'000 W (objet No 34) ;
- 1.2.9 Postulat Vincent Rossi — Une plate-forme de baignade à Ouchy (objet No 37) ;
- 1.2.10 Postulat Claude-Alain Voiblet — Défibrillation rapide et mise en place d'un réseau de premiers répondants (objet No 40) ;
- 1.2.11 Postulat Andrea Eggli — Quartier de Montelly : Environnement et qualité de vie (objet No 41) ;
- 1.2.12 Postulat Magali Zuercher — Pour la création de nouvelles zones « 30 » et de nouvelles zones de rencontre dans le quartier Sous-Gare (objet No 50) ;
- 1.2.13 Postulat Ana Zürcher — Pour un vrai tri des déchets sur l'espace public ! (objet No 55) ;
- 1.2.14 Postulat Ulrich Doepper — Pour des P + R plus efficaces et pour de meilleurs outils de maîtrise du stationnement sur le domaine privé (objet No 57) ;
- 1.2.15 Postulat Natacha Litzistorf — Pour un projet-pilote de péage urbain à Lausanne (objet No 62) ;
- 1.2.16 Postulat Jacques-Etienne Rastorfer — Pour faciliter la mobilité douce dès l'école (objet No 69) ;
- 1.2.17 Postulat Yves Ferrari — Projet de centrale électrique thermique : un grand pas vers la société à 40'000 W ! (objet No 79) ;
- 1.2.18 Postulat Andrea Eggli — Pour de meilleurs salaires à l'embauche en Ville de Lausanne ! (objet No 84) ;
- 1.2.19 Postulat Alain Hubler — Des droits syndicaux pour les employé-e-s de la Ville (objet No 85) ;
- 1.2.20 Pétition de commerçants lausannois — Super City Management, non merci ! (objet No 87) ;
- 1.2.21 Pétition du Syndicat suisse des services publics — A travail égal, salaire égal ! Non à un personnel à deux vitesses (objet No 88) ;
- 1.2.22 Pétition Carl Kyril Gossweiler — Pour que de la nourriture verte soit proposée de manière exemplaire dans le cadre des manifestations organisées par l'Administration lausannoise (objet No 90) ;
- 1.2.23 Pétition Carl Kyril Gossweiler — Pour des amendes d'ordre au bénéfice des préventions (objet No 91) ;
- 1.2.24 Pétition Alain Bron — Pour un pont sans pompier : une liaison verte entre le Flon et Sévelin (objet No 95) ;
- 1.2.25 Pétition Collectif « Danger de vie » — Pour un projet d'habitation et de culture dans l'ancienne usine d'incinération du Vallon (objet No 100) ;

1.2.26 Pétition Centre de quartier des Bossons — Réaménagement du parc de la Blécherette en place de jeux moderne (objet No 102).

2. De prolonger au 31 janvier 2010 le délai accordé à la Municipalité pour répondre aux objets suivants :
- 2.1 Motion Françoise Longchamp — Grande campagne de prévention générale des problèmes d'alcool chez les jeunes (objet No 16) ;
 - 2.2 Motion Alain Hubler — Une formation professionnelle pour les sans-papiers (objet No 17) ;
 - 2.3 Postulat Fabrice Ghelfi — Modification du règlement pour la Municipalité du 14 décembre 1965 : rétrocession des indemnités perçues pour l'exercice d'autres mandats publics (objet No 28) ;
 - 2.4 Postulat Jacques-Etienne Rastorfer — Pour que le site Internet Lausanne.ch s'enrichisse de lettres d'information (objet No 29)
 - 2.5 Postulat Françoise Longchamp — Une feuille de route pour la législature sur le flux du personnel de l'Administration communale (objet No 31) ;
 - 2.6 Postulat Jean-Charles Bettens — Pour une piscine de Bellerive chauffée (objet No 32) ;
 - 2.7 Postulat Marc-Olivier Buffat — Des piscines accessibles à tous, les soirs et les week-ends compris (objet No 33) ;
 - 2.8 Postulat Guy Gaudard — Pour une ouverture journalière annuelle du restaurant de la piscine de Bellerive (objet No 35) ;
 - 2.9 Postulat Magali Zuercher — Le parc de la piscine de Bellerive ouvert toute l'année (objet No 36) ;
 - 2.10 Postulat Florence Germond — Renforcer la prévention de la violence et celle liée à la consommation excessive d'alcool à Lausanne (objet No 38) ;
 - 2.11 Postulat Pierre-Antoine Hildbrand — Sauvez Lavaux en buvant du Lavaux ! (objet No 48)
 - 2.12 Postulat Roland Rapaz — Pour la construction d'une liaison praticable par tout un chacun entre le Flon et Sévelin (objet No 49) ;
 - 2.13 Postulat Adèle Thorens — Pour le remplacement de la vaisselle jetable à usage unique par de la vaisselle consignée ou compostable dans l'Administration communale et lors des manifestations lausannoises (objet No 52) ;
 - 2.14 Postulat Philippe Mivelaz — Pour un plan de densification durable et de qualité (objet No 53) ;
 - 2.15 Postulat Charles-Denis Perrin — Pour l'étude d'une station du TSOL à Sévelin (objet No 54) ;
 - 2.16 Postulat Laurent Guidetti — Pour des conditions de travail décentes dans les bureaux mandatés par la Ville (objet No 59) ;
 - 2.17 Postulat Sylviane Bergmann — Pour une meilleure équité dans la prise en charge des PPA (objet No 60) ;
 - 2.18 Postulat Nicolas Gillard — Densifions les logements vers le haut ! (objet No 66) ;
 - 2.19 Postulat Sophie Michaud-Gigon — Pour améliorer la qualité de l'air : Lausanne prend des mesures ! (objet No 67) ;
 - 2.20 Postulat Andrea Egli — Des ludothèques à Lausanne ou comment mieux faire pour avoir une vie ludique ? (objet No 68) ;
 - 2.21 Postulat Elena Torriani — Charte pour une agriculture de proximité respectueuse des coûts écologiques (objet No 71) ;
 - 2.22 Postulat Roland Rapaz — Vivre ensemble à Lausanne, dans nos quartiers ; contribution à la construction d'un lien social fort (objet No 72) ;
 - 2.23 Pétition Anne-Françoise Decollogny — Pour une avenue Vinet plus conviviale ! (objet No 96) ;

- 2.24 Pétition Sandrine Ebassi — Aménagements urgents et nécessaires du quartier de la Colline (objet No 97) ;
 - 2.25 Pétition Pierre-Henry Loup — Demande de contrôle systématique de la vitesse dans le village de Montheron et limitation de la vitesse à 60 km/h sur le tronçon Cugy-Montheron (objet No 98) ;
 - 2.26 Pétition Tatiana Taillefert-Bottino — Pour la réduction du trafic sur l'avenue de Beaulieu (objet No 99) ;
 - 2.27 Pétition Lisiane Braem-Lavanchy — Parents lausannois en colère : pénurie de crèches (objet No 101) ;
3. De prolonger au 31 mars 2010 le délai accordé à la Municipalité pour répondre aux objets suivants :
- 3.1 Motion Marc-Olivier Buffat — Etude pour l'installation de caméras de vidéosurveillance en des endroits ciblés de Lausanne (objet No 5) ;
 - 3.2 Motion Christina Maier — Un projet pour sauver la Maison du Désert (objet No 8) ;
 - 3.3 Motion Evelyne Knecht — Pour le maintien d'une bibliothèque dans le quartier de Mon-Repos (objet No 9) ;
 - 3.4 Motion Diane Gilliard — Pour une étude visant à la création d'une maison des associations (objet No 19) ;
 - 3.5 Motion Giampiero Trezzini — Thermographie aérienne de la ville de Lausanne (objet No 21) ;
 - 3.6 Postulat Françoise Longchamp — Introduction de l'école à journée continue dans les classes de l'enseignement obligatoire à Lausanne (objet No 70) ;
 - 3.7 Postulat Roland Philippoz — Pour la promotion et la valorisation de l'engagement bénévole et de la vie associative (art. 70 Cst-VD) (objet No 75) ;
 - 3.8 Postulat Charles-Denis Perrin — Politique et mesures financières claires et transparentes en matière d'encouragement à la production d'énergie renouvelable et d'utilisation rationnelle de l'énergie (objet No 76) ;
 - 3.9 Postulat Charles-Denis Perrin — Marquer son époque de son empreinte OUI, mais pas avec du CO2 ! (objet No 80) ;
 - 3.10 Pétition Sylvie Pagano-Studer — Pour le maintien de la bibliothèque de Mon-Repos (objet No 92) ;
 - 3.11 Pétition Carl Kyril Gossweiler — Pour affecter l'immeuble de l'avenue des Toises 14 à des œuvres d'utilité publique ou de bienfaisance (objet No 93) ;
 - 3.12 Pétition Carl Kyril Gossweiler — Pour un jardin public à l'avenue des Toises 14 (objet No 94) ;
4. De prolonger au 30 avril 2010 le délai accordé à la Municipalité pour répondre aux objets suivants :
- 4.1 Postulat Marie Deveaud — Aides au logement pour personnes au bénéfice du permis de type F (objet No 44) ;
 - 4.2 Postulat Guy Gaudard — Pour une qualité de vie conviviale à Montblesson (objet No 61) ;
5. De prolonger au 31 mai 2010 le délai accordé à la Municipalité pour répondre aux objets suivants :
- 5.1 Postulat Rebecca Ruiz — Un passeport culturel pour les jeunes de 15 à 25 ans (objet No 45) ;
 - 5.2 Postulat Charles-Denis Perrin — Lausanne a mal à son air pur : plaidoyer pour un plan général climatique (PGC) (objet No 56) ;

6. De prolonger au 30 juin 2010 le délai accordé à la Municipalité pour répondre aux objets suivants :
 - 6.1 Motion Gilles Meystre — Analyse détaillée des besoins en matière de salles à disposition des sociétés locales (objet No 1) ;
 - 6.2 Motion Marc-Olivier Buffat — Soutenir l'ECAL (objet No 2) ;
 - 6.3 Motion Yves-André Cavin — Réorganisation du SSI, un statut pour les sapeurs-pompier professionnels et une révision du RSSI pour les sapeurs-pompier volontaires (objet No 6) ;
 - 6.4 Postulat Marlène Bérard — Enfin le paiement par sms des parkings, places de parc, titres de transport et amendes d'ordre (objet No 24) ;
 - 6.5 Postulat Guy Gaudard — Quelle aide à l'apprentissage la Municipalité envisage-t-elle ? (objet No 25) ;
 - 6.6 Postulat Charles-Denis Perrin — Une unité du développement durable pour un développement responsable de Lausanne (objet No 30) ;
 - 6.7 Postulat Caroline Alvarez — Une ouverture étendue, des espaces de rencontre et des outils modernes pour la bibliothèque municipale lausannoise (objet No 46) ;
 - 6.8 Postulat Gilles Meystre — Besoin en électricité : Ouvrir les vannes pour de nouveaux barrages ! (objet No 77) ;
 - 6.9 Postulat Alain Hubler — Pour un wifi communautaire à Lausanne (objet No 78) ;
 - 6.10 Postulat Yves Ferrari — Une diminution de l'éclairage : Un pas vers la société à 2 000 W ! (objet No 81) ;
 - 6.11 Pétition Michel Julier — Non à la taxe sur les divertissements ! (objet No 86) ;
 - 6.12 Pétition de l'Académie champagnacienne — Un Champagnac d'airain pour Lausanne ! (objet No 89) ;

7. De prolonger au 31 juillet 2010 le délai accordé à la Municipalité pour répondre à l'objet suivant :

Postulat Roland Rapaz — Un centre d'escalade en salle (mur de grimpe) à Lausanne (objet No 39) ;

8. De prolonger au 31 octobre 2010 le délai accordé à la Municipalité pour répondre à l'objet suivant :

Postulat Elisabeth Müller — Un meilleur accueil des promeneurs à Sauvabelin (objet No 43) ;

9. De suspendre le traitement des objets suivants et de fixer à la Municipalité un délai d'une année pour répondre à la :
 - 9.1 Motion Grégoire Junod – Pour la création d'un passeport culturel et sportif à Lausanne (objet 7) dès l'adoption par le Grand Conseil d'une loi cantonale concernant notamment le financement des activités culturelles ;
 - 9.2 Motion Cesla Amarelle – Sur les procédés de réclame en matière de petit crédit (objet 20) dès la notification de l'arrêt du Tribunal cantonal sur le recours formé par la SGA contre la décision municipale interdisant toute publicité pour le crédit à la consommation.

10. De refuser la suspension du traitement des objets suivants et de fixer à la Municipalité un délai au 31 janvier 2010 pour répondre au :

10.1 Postulat Françoise Longchamp — Réorganisation du dispositif lausannois de prise en charge de la population toxicomane et marginalisée (objet No 73) ;

10.2 Postulat Stéphane Michel — Pour une prise en charge nocturne adéquate des personnes indigentes (objet No 74) ;

11. De refuser la suspension du traitement de l'objet suivant et de fixer à la Municipalité un délai au 31 mars 2010 pour répondre au :

Postulat Kugathasan Thavathurai — Pour un troisième passage piétons à la rue des Terreaux (objet No 63) ;

12. De refuser la suspension du traitement des objets suivants et de fixer à la Municipalité un délai au 30 juin 2010 pour répondre à la :

12.1 Motion Magali Zuercher — L'ouverture des Portes de Saint-François : l'occasion de redonner la rue Pépinet aux piétons ! (objet No 12) ;

12.2 Postulat Florence Germond — Réaffectation des présélections en espaces pour les bus, les piétons et les vélos (objet No 58) ;

12.3 Postulat Andrea Egli — Les vélos se parquent aussi (objet No 65),

13. De refuser la suspension du traitement des objets suivants et de fixer à la Municipalité un délai au 30 juin 2011 pour répondre à la :

13.1 Motion Grégoire Junod — Pour un réaménagement de la place du Tunnel (objet No 11) ;

13.2 Postulat Florence Germond — Pour un assainissement énergétique des bâtiments sur la combe de Lausanne grâce aux aides fédérales et cantonales (objet No 47) ;

13.3 Postulat Jacques Pernet — Pour une « boucle » au centre Ville (objet No 51) ;

13.4 Postulat Nkiko Nsengimana — Pour un plan d'action d'amélioration de l'efficacité énergétique (objet No 82).

Rapport s/ postulat

Postulat de M. Vincent Rossi :

« Construire Minergie à Lausanne est une pratique normale. »

Rapporteur : M. Laurent Guidetti (SOC)

Discussion

Maurice Calame (LE) ; Vincent Rossi (Les Verts) ; Sylvie Favre Truffer (SOC) ; Yves Ferrari (Les Verts) ; Sylvianne Bergmann (Les Verts) ; Graziella Schaller (LE) ; Raphaël Abbet (UDC) ; Jean-Yves Pidoux, directeur des SIL ; Olivier Français, directeur des travaux ; Vincent Rossi (Les Verts).

Vote

Le Conseil, à une large majorité, avec 3 avis contraires et 20 abstentions, **approuve** la conclusion de la commission, soit **décide** :

de prendre ce postulat en considération et de le renvoyer à la Municipalité pour étude et rapport.

Rapport s/ rapport-préavis 2009/23

**Métamorphosons l'aide à l'apprentissage.
Réponse au postulat de M. Guy Gaudard.**

Rapporteuse : Mme Maria Velasco (Les Verts)

Discussion

Guy Gaudard (LE) ; Nkiko Nsengimana (Les Verts) ; Roland Philippoz (SOC) ; Laurent Guidetti (SOC) ; Olivier Français, directeur des travaux.

Vote

Le Conseil, à l'unanimité moins 1 abstention, **approuve** la conclusion de la commission, soit **décide** :

de prendre acte de la réponse favorable de la Municipalité au postulat du conseiller communal Guy Gaudard « Métamorphosons l'aide à l'apprentissage », soit :

- d'élargir la prise en compte des efforts en matière de formation pour tous les marchés publics organisés par la Ville y compris ceux du projet Métamorphose ;
- de prendre en compte les efforts des entreprises dans les domaines de la formation des apprentis et des cadres ainsi que la création de places de stages et de préapprentissage ;
- d'intégrer l'aspect formation dans les appels d'offres portant sur le choix des investisseurs pour les partenariats public-privé ;
- de prendre en compte le rapport entre le nombre d'apprentis formés et celui des collaborateurs employés au sein de l'entreprise ;
- d'attribuer au critère d'adjudication relatif à la formation des apprentis une pondération d'au moins 5% jusqu'à un maximum de 7,5%, à évaluer de cas en cas par le praticien.

Le président passe à l'interpellation urgente déposée par Mme Rebecca Ruiz (SOC) et consorts.

Une discussion s'ouvre sur son développement oral ou non étant donné que les conseillers ont reçu copie du texte déposé.

Discussion

Rebecca Ruiz (SOC) ; Andrea Egli (AGT) ; Jacques-Etienne Rastorfer (SOC) ; Roland Philippoz (SOC) ; Yves Ferrari (Les Verts).

Au vu des discussions, le président autorise Mme Rebecca Ruiz (SOC) à développer son interpellation urgente.

Interpellation urgente
Développement

Mme Rebecca Ruiz (SOC) développe son interpellation urgente intitulée : « Lignes de bus TL : halte à la sous-traitance abusive ! ».

Réponse municipale

M. Daniel Brélaz, syndic, répondra à la prochaine séance.

Clôture

La séance est levée à 22 h 10.

Le président :

La secrétaire :

.....

.....
